

À REJETER

vos eaux de lavage ?

Soyez vigilant(e) aux produits dangereux

Les produits où figurent les symboles suivants peuvent avoir une action toxique pour l'homme mais aussi pour les organismes de notre environnement. Les rejets ou eaux de lavage qui en contiennent doivent être récupérés et traités dans une filière agréée.



Privilégiez l'écolabel européen

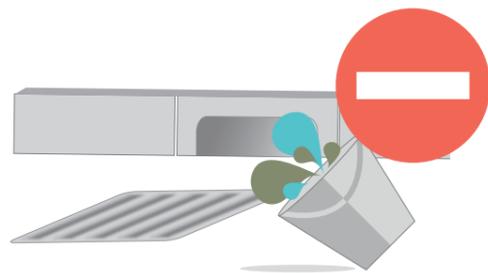


L'écolabel européen distingue des produits plus respectueux pour votre santé, dont l'impact sur l'environnement est réduit tout au long de leur cycle de vie.

+ D'INFOS

Pour toute demande, contactez le service assainissement de votre collectivité

Toutes les coordonnées sur : www.riviere-arve.org



Jamais dans les grilles, avaloirs, fossés... Le réseau des eaux pluviales est connecté au milieu naturel !

Si vous ne disposez pas de point de rejet adapté, contactez le service assainissement de votre collectivité.

La bonne solution pour chaque utilisation :

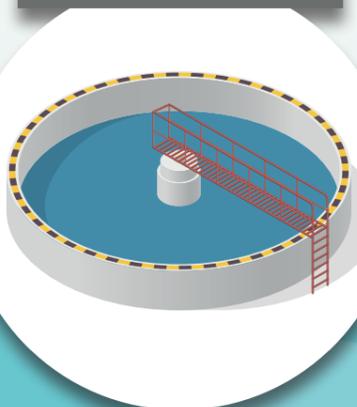
Eaux de lavage bureaux, habitation, voiture, etc.



Réseau d'eaux usées



Station d'épuration



Eaux de lavage sols industriels, ateliers, etc.



Cuve de récupération



Filière de traitement agréée

